

ASMAE – ASSOCIATION SŒUR EMMANUELLE
6 rue Juliette Dodu
75010 - PARIS

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
EXERCICE 2019

SOMMAIRE

	Pages
- RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	1 - 4
- COMPTES ANNUELS ET ANNEXE	5 – 36
- RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	37

RAPPORT GENERAL

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN
Erwan NEXON
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Claude PIAT

ASMAE – SŒUR EMMANUELLE
6 Rue Juliette Dodu
75010 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et

8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport moral et financier et des autres documents adressés à l'Assemblée générale

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du conseil d'administration et dans les autres documents adressés à l'Assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association ASMAE – SŒUR EMMANUELLE à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint Cloud, le 13 Juin 2020

Le Commissaire aux comptes
SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES
Représentée par Stéphane MEJEAN

POUGET SOUBIROUS et ASSOCIÉS
Sté d'expertise comptable inscrite au
Tableau de l'ordre de la région d'Ile de France
8 rue Gaston Latouche
92210 SAINT-CLOUD
Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ACTIF

	Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019			01/01/2018 au 31/12/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	302 597	268 940	33 656	48 332
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions	108 143	13 229	94 914	105 728
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	857 313	656 066	201 248	264 177
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations	352 664		352 664	421 484
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	49 324		49 324	48 861
TOTAL (I)	1 670 041	938 235	731 806	888 582
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
CTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.	34 952	26 762	8 190	7 309
Autres	755 129		755 129	446 310
Valeurs mobilières de placement	3 250 158		3 250 158	4 339 600
Disponibilités	785 157		785 157	1 136 570
Charges constatées d'avance (3)	35 807		35 807	81 656
TOTAL (III)	4 861 202	26 762	4 834 440	6 011 446
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Écarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 531 243	964 997	5 566 246	6 900 028

1) Dont droit au bail

2) Dont à moins d'un an (brut)

3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

PASSIF

FONDS ASSOCIATIFS

Fonds propres

Fonds associatifs sans droit de reprise

1 553 197

1 553 197

Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise

Réserves indisponibles

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves réglementées

Autres réserves

5 391 724

5 369 876

Report à nouveau

-1 885 133

-560 195

Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)

-1 245 981

-1 452 764

Autres fonds associatifs

Fonds associatifs avec droit de reprise

-6 354

143 320

Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise

Subventions d'investissement sur biens non renouvelables

Provisions réglementées

32 180

32 180

Droits des propriétaires (Commodat)

TOTAL (I)

3 839 634

5 085 615

Comptes de liaison

TOTAL (II)

Provisions pour risques et charges

Provisions pour risques

12 500

Provisions pour charges

5 396

5 396

TOTAL (III)

5 396

17 896

Fonds dédiés

Sur subventions de fonctionnement

736 859

429 872

Sur autres ressources

608

608

TOTAL (IV)

737 467

430 479

DETTES (1)

Dettes financières

Emprunts obligataires

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)

9 822

1

Emprunts et dettes financières divers (3)

1 875

1 829

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes d'exploitation

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

522 853

612 656

Dettes fiscales et sociales

435 555

689 947

Redevables créditeurs

Dettes diverses

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

13 646

2 630

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

58 975

TOTAL (V)

983 750

1 366 039

Ecart de conversion passif

(VI)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)

5 566 246

6 900 028

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

983 750

1 366 039

9 822

1

COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens et services)	104 396	94 265
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	1 853 995	1 260 797
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	42 798	18 367
Cotisations	5 499	17 368
Autres produits (hors cotisations)	3 738 026	4 151 320
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	5 744 714	5 542 117
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises		
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements		
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	2 903 049	3 053 102
Impôts, taxes et versements assimilés	241 638	213 963
Salaires et traitements	2 744 506	2 683 048
Charges sociales	830 419	994 760
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	130 694	115 383
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	22 762	
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	41 899	24 128
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	6 914 967	7 084 383
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	-1 170 253	-1 542 266
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)	5 951	3 612
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	4 157	11 278
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	64	1 832
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	9 538	8 391
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	247 612	96 658
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	261 372	118 159
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 880	21 405
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	10 242	17 405
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)	21 122	38 810
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	240 250	79 349

COMPTE DE RÉSULTAT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

	Du 01/01/19 au 31/12/19	Du 01/01/18 au 31/12/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	4 902	613
Sur opérations en capital	874	36 184
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	5 776	36 797
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	6 202	30 540
Sur opérations en capital		779
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	6 202	31 319
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-426	5 478
Impôt sur les bénéfices		2 065
SOLDE INTERMÉDIAIRE	-936 380	-1 463 117
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	395 402	405 248
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	705 003	394 895
TOTAL DES PRODUITS	6 407 263	6 102 320
TOTAL DES CHARGES	7 653 244	7 555 084
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	-1 245 981	-1 452 764
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	-1 245 981	-1 452 764
Y compris : Redevances de crédit-bail mobilier	3 321	3 321
Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	4 082	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	6 201	27 787
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	-426	5 478

ANNEXE

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019 dont le total est de 5 566 246.31 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un déficit de -1 245 980.84 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

L'association est impactée par la crise actuelle du coronavirus. Des solutions de télétravail et d'activité partielle ont été mises en place. Faute de visibilité, l'impact du Covid sur les comptes 2020 n'est pas mesurable. Une situation au 30 juin sera établie pour chiffrer cet impact et prendre les mesures nécessaires sur le deuxième semestre 2020.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels ont été établis et présentés suivant les dispositions résultant du règlement n°2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 05 juin 2014 et suivant les normes particulières définies par le règlement du Comité de la Réglementation Comptable (CRC) n°99-01 du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations ainsi que de l'arrêté du 14 novembre 2003 relatif au plan comptable applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux gérés par des organismes privés à but non lucratif.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencements et aménagements	10 ans
- Matériel de bureau	1 et 3 ans
- Mobilier	4,5 et 10 ans
- Matériel missions	1 à 5 ans
- Matériel de transport	1 à 5 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

A la date de notification des subventions de fonctionnement, le produit d'exploitation est constaté pour le montant total de la subvention. A la clôture, dès lors que la subvention finance un projet débutant l'exercice suivant, un produit constaté d'avance est constaté à hauteur du montant de la subvention.

Si le projet est rattaché au même exercice que la subvention, des fonds dédiés sont comptabilisés à la clôture si les dépenses engagées sont inférieures au montant subventionné.

FONDS DEDIES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite, au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'association envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique "engagements à réaliser sur ressources affectées" et au passif du bilan sous le compte "fonds dédiés".

Les sommes inscrites sous la rubrique "fonds dédiés" sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements sous la rubrique "report des ressources non utilisées des exercices antérieurs".

HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les honoraires du Commissaire aux Comptes au titre de sa mission légale s'élèvent à 19 860 €.

REMUNERATION DES TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006 sur le volontariat associatif, les rémunérations versées aux trois plus hauts cadres dirigeants ainsi que leur avantage en nature représentent au 31 décembre 2019 :

- Rémunérations : 176 603 euros
- Avantages en nature : 0 euro

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Conformément à l'article 123-13 du Code de Commerce, le montant des droits qui seraient acquis par les salariés en matière d'engagement de retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 42 953 € le 31 décembre 2019 charges comprises.

Le calcul de cet engagement est basé sur les hypothèses suivantes :

- Convention collective : Aucune / CCN 66
- Méthode de calcul : Prospective
- Table de mortalité : TV 88/90
- Initiative du départ : volontaire à 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1% cadres, 10% dégressif non cadres
- Taux dévolution des salaires : 1%
- Taux d'actualisation : 0.80 %

LISTE DE FILIALES ET PARTICIPATIONS

Esis:

Pourcentage de participation : 13.70 %
Capitaux propres 31/12/17 : 3 112 464 €
Résultat au 31/12/17 : 137 846 €

VALORISATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES ET PRESTATIONS EN NATURE

Il a été procédé à l'évaluation des actions bénévoles pour l'année 2019.
Ces contributions sont comptabilisées.

EFFECTIF MOYEN

	31/12/2019	31/12/2018
ASMAE Bobigny	31.27	32.62
ASMAE Siège	20.78	23.04
TOTAL	52.05	55.66

LEGS ET SUCCESSIONS

L'encours de legs à recevoir s'élève à 1 858 376 €.

COMPTE EMPLOI DES RESSOURCES

Le compte emploi des ressources inséré dans l'annexe est établi selon les modalités du règlement n°2008-12 du Comité de la Réglementation Comptable.

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	300 157		2 440
	Terrains		108 143		
	Constructions				
CORPORELLES	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales, agencés & aménagés construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Inst. générales, agencés & aménagés divers		428 399		11 585
	Autres immos corporelles		137 554		
	Matériel de transport		273 053		28 249
	Matériel de bureau & mobilier informatique				
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	947 149		39 835
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		421 484		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		48 861		690
		TOTAL	470 345		690
		TOTAL GENERAL	1 717 651		42 965

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			302 597	
	Terrains				108 143	
	Constructions					
CORPORELLES	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Inst. gal. agen. amé. cons					
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.					
	Inst. gal. agen. amé. divers				439 985	
	Autres immos corporelles			1 326	136 227	
	Mat. bureau, inform., mobilier			20 201	281 101	
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		21 527	965 456	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			68 820	352 664	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières			227	49 324	
		TOTAL		69 047	401 988	
		TOTAL GENERAL		90 575	1 670 041	

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL	251 825	17 115		268 940
Terrains					
Constructions	Sur sol propre	2 415	10 814		13 229
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels					
	Inst. générales agencem. amén.	287 072	35 579		322 651
Autres immob. corporelles	Matériel de transport	77 571	21 899	1 326	98 144
	Mat. bureau et informatiq., mob.	210 186	45 286	20 201	235 271
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	577 244	113 578	21 527	669 295
	TOTAL GENERAL	829 069	130 694	21 527	938 235

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissements							
TOTAL							
A. Immob. incorpor.							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
	Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées	32 180			32 180
	TOTAL	32 180			32 180
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	12 500		12 500	
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	5 396			5 396
	TOTAL	17 896		12 500	5 396
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	4 000	22 762		26 762
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	4 000	22 762		26 762
	TOTAL GÉNÉRAL	54 076	22 762	12 500	64 338
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	- d'exploitation		22 762	12 500	
	Dont dotations & reprises				
	- financières				
	- exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	49 324		49 324
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	34 952	34 952	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	5 481	5 481	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	39 060	39 060	
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	3 485	3 485	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	707 103	707 103	
	Charges constatées d'avance	35 807	35 807	
	TOTAUX	875 212	825 888	49 324
Renvois	(1) Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
	(1) des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	35 807
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	35 807

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	1 118
Autres créances	721 145
Disponibilités	
TOTAL	722 263

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

TABEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Plan espoir Banlieue			154 380	154 380	154 380	154 380	154 380
RATP			979	979	507		472
Burkina			13 315	13 315	13 315	90 431	90 431
Madagascar			105 535	105 535	105 535	320 878	320 878
Egypte			68 526	68 526	68 526		
Projet Pilote			33 998	33 998		4 941	38 939
Liban			30 452	30 452	30 452	57 451	57 451
Philippines			22 687	22 687	22 687	8 420	8 420
Partenariats privés			59 889			59 889	59 889
Fia			6 000			6 000	6 000
TOTAL			495 761	429 872	395 402	702 390	736 860

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS AFFECTÉS

Ressources	Situations	Année	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
				A	(7895 ou 7897) B	(6895 ou 6897) C	D = A-B+C
Dons manuels							
Don Bobigny			608	608			608
Sous - Total			608	608			608
Legs et donations							
Sous - Total							
TOTAL			608	608			608

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	9 822	9 822		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	1 875	1 875		
Fournisseurs & comptes rattachés	522 853	522 853		
Personnel & comptes rattachés	152 457	152 457		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	229 045	229 045		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	54 053	54 053		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	13 646	13 646		
Dettes représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	983 750	983 750		

renvois (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

ANNEXE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	301 026
Dettes fiscales et sociales	214 678
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	515 704

VENTILATION DU RÉSULTAT PAR ÉTABLISSEMENT

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETAIL DE LA VENTILATION DU RESULTAT 2019 DE L'ASSOCIATION (en Euros)

ETABLISSEMENT	Résultat Comptable	Reprise (1) Année N-2	Résultat Gestion	Résultat Financier	Résultat Association
Siège	-1 450 661		-1 450 661		-1 450 661
Centre Maternel	53 470	10 000	63 470	67 006	-3 536
Crèche	151 211		151 211		151 211
Projet Pilote	-		-		-
TOTAL	-1 245 980	10 000	-1 235 980	67 006	-1 302 986

(1) Reprise année n-2 des résultats des budgets sous gestion contrôlée

Conformément à l'instruction comptable M22 applicable au secteur sanitaire et social, les résultats de l'année N-2 des budgets dits "sous tutelle" sont inscrits aux comptes de Report à nouveau, qui sont subdivisés comme suit :

- Report à nouveau financeurs année impaire
- Report à nouveau financeurs année paire

Les comptes principaux de Report à nouveau enregistrant les résultats dégagés sur la gestion propre de l'Association.

DETERMINATION DES FONDS PROPRES DISPONIBLES

Fonds associatifs	Montant au 31/12/2019	Disponibles	Non disponibles
Fonds associatifs	937 799	937 799	
Dotation statutaire	589 670	589 670	
Réserve à affecter	4 742	4 742	
Projet associatif	0	0	
Réserves Siège	5 142 142	5 142 142	
Réserves Bobigny	244 841	244 841	
Résultat sous contrôle des tiers financeurs	-6 354	39 368	-45 722
Subvention Investissement Bobigny	25 728	25 728	
Report à nouveau	-1 885 133	-1 885 133	
Résultat de l'exercice	-1 245 980	-1 302 986	57 006
Provisions réglementées	32 180	32 180	
TOTAL	3 839 635	3 796 171	11 284

Résultat sous contrôle des tiers financeurs :

ils seront repris par les financeurs au cours des années 2020 à 2021

DÉTAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

ASMAE ASS. SOEUR EMMANUELLE

Du 01/01/2019 au 31/12/2019

DETAIL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

CHARGES	Exercice 2019	Exercice 2018
860 - Secours en nature		
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		
862 - Prestations - Prestations en nature	335 757	1 110 000
864 - Personnel bénévole	229 949	222 267
TOTAL	565 706	1 332 267

RESSOURCES	Exercice 2019	Exercice 2018
870 - Bénévolat	229 949	222 267
871 - Prestations	335 757	1 110 000
875 - Dons en nature		
TOTAL	565 706	1 332 267

**COMPTE EMPLOI DES
RESSOURCES**

EMPLOIS (€)		2019	2018	VARIATION
1 - Missions sociales		5 276 637	4 859 665	9%
1.1 Projets à l'étranger		2 862 155	2 662 952	7%
Actions réalisées directement		1 668 222	1 477 553	13%
Versement à des organismes partenaires		687 353	558 357	23%
Appui aux projets à l'étranger		506 581	627 042	-19%
1.2 Actions réalisées en France - Actions réalisées directement		2 212 013	2 037 389	9%
La Chrysalide (Centre d'accueil mère-enfant de Bobigny)		1 927 860	1 742 623	11%
Les petits pas (Bobigny)		0	24 270	-100%
Projet Divers-Cité		107 668	217 846	-51%
Projet Yalla		96 507		
Appui aux projets France		79 979	52 651	52%
1.3 Sensibilisation du public		202 469	159 324	27%
2 - Frais de recherche de fonds		1 018 725	1 042 179	-2%
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		863 129	897 768	-4%
Frais d'appel et de traitement des dons		772 911	802 485	-4%
Frais d'appel et de traitement des legs		90 218	92 058	-2%
Frais relatifs aux autres formes d'appel à la générosité du public			3 226	
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		76 568	69 224	11%
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		79 028	75 187	5%
3 - Frais de fonctionnement		833 429	1 180 618	-29%
Dépenses fonctionnement courant		806 105	1 123 597	90%
Frais d'information et de communication		244 433	664 737	-63%
Frais de gestion		561 672	458 860	22%
Autres dépenses		27 324	57 021	90%
Charges financières		21 122	54 591	-61%
Charges exceptionnelles		6 202	2 430	155%
I - Total des emplois de l'exercice inscrits au compte de résultat		7 128 792	7 082 462	1%
II - Dotations aux provisions		77 379	77 728	0%
III - Engagements à réaliser sur ressources affectées		697 062	394 895	77%
Engagements à réaliser sur don mécénat		178 607		
Engagements à réaliser sur subventions affectées		518 455	394 895	
IV - Excédent de ressources sur l'exercice				
TOTAL GENERAL		7 903 233	7 555 085	5%

RESSOURCES (€)	2019	2018	VARIATION
1 - Ressources collectées auprès du public			
1.1 Dons	2 835 763	3 168 522	-11%
Dons manuels non affectés	2 254 421	2 077 538	8.5%
Dons manuels affectés	1 838 410	1 782 898	3%
Parrainages	273 080	146 169	87%
Manifestations vie associative	142 931	148 471	-4%
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (legs et libéralités)	581 342	1 090 984	-47%
2 - Autres fonds privés	302 522	187 784	61%
Affectés France	29 700	22 076	35%
Affectés à l'étranger	272 822	165 708	65%
Non affectés	0	0	
3 - Subventions et autres concours publics	2 742 810	2 055 547	33%
Affectés France	2 085 033	1 596 347	31%
Affectés à l'étranger	657 777	459 200	43%
4 - Autres produits	368 255	272 719	35%
Produits d'exploitation de Bobigny	50 000	100 368	-50%
Cotisations	3 380	1 800	88%
Autres produits de gestion	53 503	52 392	2%
Produits financiers	261 372	118 159	121%
Produits exceptionnels			
I - Total des ressources de l'exercice inscrites au compte de résultat	6 249 350	5 684 572	10%
II - Reprises des provisions	12 500	12 500	0%
III - Report des ressources affectées non utilisées des exercices antérieurs	395 402	405 248	-2%
Report des dons manuels antérieurs			
Report des subventions non utilisées	395 402	405 248	
IV - Variation des fonds dédiés collectés auprès du public			
V - Insuffisance de ressource de l'exercice	1 245 981	1 452 765	-14%
TOTAL GENERAL	7 903 233	7 555 085	5%

Evaluation des contributions volontaires en nature	2019	2018	2017
Valorisation du bénévolat	229 949	222 267	404 490
Valorisation de prestations en nature	335 757	1 110 000	167 774
Total	565 706	1 332 267	572 264

ANNEXE DU COMPTE D'EMPLOIS ET DE RESSOURCES 2019 PRECISIONS ET METHODOLOGIE

Le compte emplois ressources (CER) présenté dans le rapport annuel a été constitué à partir du compte de résultat approuvé par le commissaire au compte et voté par l'assemblée générale. Cette annexe précise les modalités de constitution du CER, basé sur l'avis n°2008-08 du 3 avril 2008 du conseil national de la comptabilité, relatif à l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources des associations et fondations faisant appel à la générosité publique.

Les tableaux ci-dessous détaillent les rubriques présentées dans le compte emplois ressources.

Ressources

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
Ressources collectées auprès du public		
Dons manuels non affectés (dons et legs reçus ; Collectes non dédiées)	Dons non comptabilisés dans les rubriques ci-dessous	
Dons manuels affectés (dons et legs reçus ; Collectes dédiées)	Sont considérés comme dons affectés, les dons qui, en fonction de la volonté exprimée par le donateur ou des dispositions prises dans l'appel à la générosité du public, comportent une obligation pour l'organisation qui les reçoit, de les consacrer à une opération ou un objectif déterminés. Les dons peuvent être affectés notamment en France, ou au financement d'actions à l'international.	Les parrainages sont des dons manuels affectés.
Manifestations vie associative (Collectes dédiées)		Il s'agit des recettes suite aux manifestations réalisées localement par des bénévoles de l'association. 100 % des recettes de ces opérations sont affectées.
Legs et autres libéralités non affectées (dons et legs reçus)	Montants des legs encaissés au cours de l'exercice. Les libéralités, autorisées par la tutelle, mais non encaissées figurent hors bilan.	

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
Legs et autres libéralités affectés	Cf. dons affectés	
Fonds privés (subventions d'origine privée)	Subventions d'entreprises, de fondations, d'associations, qu'elles soient dédiées à une action, une zone géographique, ou non.	
Subventions et autres concours publics (subventions d'exploitation ; subventions dédiées d'origine publique)	Financements obtenus des organismes nationaux ou internationaux, tel que l'Union Européenne, l'Etat français (ministères, Conseil Régional / Général, des collectivités territoriales, établissements publics, sécurité sociale), Agences de développement (USAID, AFD, ...). Ces subvention peuvent être dédiées ou non.	En 2018, la totalité des subventions publiques ont été dédiées.
Autres produits d'exploitation (adhésions ; autres produits centre Bobigny)	Il s'agit de revenus propres de l'organisation tels que les cotisations.	Pour le siège, les cotisations uniquement. Pour Bobigny, les loyers versés par les résidentes ainsi que leur participation et celles des familles de Bobigny au fonctionnement de la crèche.
Produits relevant d'autres activités que les missions sociales (vente de livres et divers)	Il s'agit des produits correspondant aux activités mentionnées, en emploi, sous la rubrique « autres activités ». Cela peut être des formations, des ventes de livres par des organisations tierces dont une partie des profits revient à l'association, ...	En 2019, aucun produit relevant d'autres activités.
Autres produits de gestion	Revenus générés par des droits d'auteur, la location d'immeubles et des quotes-parts de l'établissement de Bobigny	
Produits financiers	Ensemble des intérêts perçus sur des placements financiers (actions, compte à termes, dividendes, ...)	En 2019, les produits sont issus de placements sur des comptes à terme, mais également à la vente de valeurs mobilières de placement.
Produits exceptionnels	Produits qui ne se rapportent pas à la gestion courante et normale de l'activité de l'association, qui n'entre pas dans les rubriques ci-dessus et qui n'est pas prévue au budget	Il s'agit essentiellement de produits issus de cession d'immobilisations financières, mais aussi des produits sur exercices antérieurs qui n'avaient pu être comptabilisés.
Reprises de provisions (produits financiers)	Il s'agit de la dotation aux provisions (ou dotation pour dépréciation) réalisée l'année précédente correspondant aux moins-values latentes sur les placements financiers.	
Reprises de ressources affectées aux missions sociales et non utilisées (reprise sur fonds dédiés)	Part des fonds dédiés antérieurs utilisés au cours de l'exercice.	

Emplois

Rubrique CER (rubrique Compte de résultat)	Définition	Application
Missions sociales	Il s'agit des charges directes ou spécifiques engagées pour chacune des missions sociales de l'organisme. Ces charges spécifiques résultent, soit d'une imputation directe, soit d'une répartition (par exemple une comptabilité du temps consacré à chaque activité, pour la répartition des charges de personnel ou de surfaces pour les locaux). Elle comprend tout ce qui est engagé spécialement pour cette action : étude préalable, réalisation proprement dite, suivi, évaluation. Définition des missions sociales pour Asmae (extraits des statuts) ● S'impliquer dans le combat en faveur de la justice économique, culturelle et sociale et contribuer à transformer l'Homme dans sa relation avec l'autre. ● Accroître les capacités d'une communauté et de ses membres à maîtriser leur vie, leur environnement social, culturel et économique en vue de l'autonomie et pour une meilleure intégration. ● Une réflexion devra s'engager en fonction du projet associatif afin d'éventuellement présenter l'an prochain les emplois en fonction de la nouvelle formulation des quatre missions d'Asmae.	

Projets à l'étranger (Subventions accordées ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements ; autres achats et charges externes)

Projets contre l'exclusion sociale en France (Subventions accordées ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements ; autres achats et charges externes)

La rubrique est ventilée en 3 postes :

- Actions réalisées directement à l'étranger
- Versements à d'autres organismes partenaires
- Appui aux projets soutenus à l'étranger

La sous-rubrique **actions réalisées directement à l'étranger** correspond à la totalité des dépenses effectuées aux missions à l'international à l'exception des subventions versées aux associations partenaires comptabilisées dans la rubrique suivante.

La sous-rubrique appui aux projets comprend les salaires et cotisations sociales des personnes basées au siège dont l'activité est dédiée - totalement ou partiellement - à cette mission.

La rubrique est ventilée en 4 postes :

- Centre d'accueil mère-enfant de Bobigny et crèche
- Divers-Cité
- Yalla
- Appui aux projets France

Le projet « les petits pas » a été suspendu en 2019

Sensibilisation du public (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)		Bien que cette activité ne soit pas explicitement citée comme mission sociale dans nos statuts, elle en fait partie de facto et est désormais affichée comme telle en mission n°3 « défendre la cause de l'enfant par la sensibilisation et la prise de parole (plaidoyer) » du projet associatif validé en 2013. Il a été décidé d'intégrer depuis 2005 ces frais dans nos missions sociales. Dans cette rubrique sont comptabilisés l'ensemble des coûts consacrés à cette mission, soit 40% des coûts de communication et 10% des coûts de communication du pôle programme.
Frais d'appel et de traitement des dons (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)	Frais de publicité, liés aux fichiers, imprimés, affranchissements, honoraires, frais administratifs liés aux règlements (reçus fiscaux), etc.	Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 100% du coût du pôle dédié à la collecte de dons et 10% des coûts de gestion Le traitement des dons est pour le reste réalisé par des bénévoles.
Frais d'appel et de traitement des legs (Autres achats et charges externes)		Le traitement des legs est réalisé par la directrice sur 20% de son temps de travail et 10% des coûts de gestion
Frais relatif aux autres frais d'appel à la générosité du public (Autres achats et charges externes)	Il s'agit des frais annexes engagés pour réaliser des activités en lien avec la gestion de notre politique de parrainage	Aucun coût n'a été affecté à cette rubrique en 2019
Frais de recherche des autres fonds privés (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)		Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 100 % du coût du pôle dédié à la recherche de fonds privés.
Frais de recherche des subventions et autres concours publics (salaires et traitement ; charges sociales)		Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 20% du coût du pôle programme dédié à la recherche de financements publics.
Frais d'information et de communication (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales ; impôts et taxes ; dotations aux amortissements)		Ont été comptabilisés dans cette rubrique : 60% des coûts du pôle Communication et Ressources, intégrant la part des salaires, prestations et charges de fonctionnement dédiées à l'information et à la communication.
Frais de gestion (Autres achats et charges externes ; salaires et traitements ; charges sociales)	Frais de structure (les frais de locaux et toutes les charges s'y rapportant) ; frais de siège ; le personnel	Sont comptabilisés les salaires, charges et autres frais généraux non ventilés sur les rubriques précédentes : notamment,

	administratif et comptable ; les frais ne pouvant être affectés à une activité ou à une opération.	• 50 % des coûts du pôle administratif et financier • 60% des coûts de direction générale • 50% du coût du pôle RH • 80% du coût des Services généraux
Dotations aux amortissements (idem)	Amortissement concernant l'administration de l'organisme	
Autres frais financiers (charges financières ; impôts sur produit de placement)	Les frais financiers résultant de l'activité générale de l'organisme (notamment trésorerie)	Sont mentionnés dans cette rubrique, les pertes de change.
Frais des autres activités (achats livres et divers var. de stocks)	Frais liés aux activités ne relevant pas de la mission sociale.	
Ressources affectées aux missions sociales et non utilisées (engagements à réaliser sur fonds dédiés)	Cette rubrique enregistre à la fin d'un exercice les dons et legs affectés à des missions précises quand cette obligation n'a pas pu être réalisée dans l'année.	
Dotations aux provisions		
Dotations pour dépréciation (idem)	Au sens comptable : prise en compte de la dépréciation des valeurs mobilières	

Évolutions méthodologiques par rapport à 2018

Comme l'année précédente, la répartition des frais de personnel s'est effectuée par pôle, en fonction de la ventilation du temps de travail des salariés siège.

La totalité des charges a été ventilée par pôle au budget comme dans le suivi analytique.

Les coûts des pôles, intégrant les charges de personnel et de fonctionnement ont été répartis dans les rubriques du CER sur les mêmes critères que les années précédentes, soient : ETP pour les frais de personnel et part dédiée au missions sociales ou de fonctionnement pour les charges de fonctionnement.

Ratio

ASMAE présente un ratio qu'elle estime être un gage de transparence et de bon usage des fonds collectés. C'est également un outil de suivi dans le temps de l'activité. Le calcul consiste à diviser les dépenses affectées aux missions sociales sur le total des emplois inscrits au compte de résultat.

Le centre mère enfant de Bobigny correspond à des dépenses importantes comparées au reste du budget de l'association et est peu générateur de frais généraux. Hors Bobigny, le même ratio est donc suivi.

L'année 2019 a été marquée par la mise en place d'un plan de redressement financier qui a conduit à une diminution des charges de fonctionnement (-29%) en maintenant les activités liées à la mission sociale. Le ratio est logiquement augmenté (+5.4%)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
% affecté aux missions sociales	84,4%	85,8%	80,1%	87,7%	86,8%	84,6%	87,2%	85,3%	80,9%	81,4%	78,4%	78,5%	75%	75%	77,6%	68,6%	74,0%
% hors Bobigny	84,4%	85,8%	80,1%	83,8%	81,2%	78,2%	81,7%	79,4%	73,4%	72,2%	68,8%	69,8%	65%	65%	69%	59%	64%

Estimation des ressources collectées auprès du public sur les exercices antérieurs et disponibles en fonds propres

Les ressources issues de la générosité du public sont consommées dans leur totalité dans le courant de l'exercice où les dons sont reçus. Les fonds propres de l'association ont été constitués en partie par des exercices excédentaires en ressources collectées auprès du public dans les années 80.

Suivi de l'utilisation des ressources collectées auprès du public

Nota : les ressources collectées auprès du public sont ventilées en dépenses au prorata des dépenses de l'association, hors Bobigny.

Dons en nature et valorisation

L'établissement de Bobigny n'a pas bénéficié de dons en nature en 2019.

Mise à disposition gratuite de biens et valorisation

Effectifs bénévoles et valorisation

Les effectifs bénévoles et leur valorisation en 2019 sont détaillés dans les comptes de l'association.

Environ 38 bénévoles ont participé à des activités pour ASMAE en 2019. Ces activités en 2019 correspondent à une masse salariale estimée à 230K€. La valorisation des prestations en nature (don d'espace publicitaire, prestations non facturées,...) se porte à 336K€.

Effectif salarié

DES ÉQUIPES SALARIÉES ET BÉNÉVOLES ENGAGÉES

Effectifs 2019

128 collaborateur.trice.s dont :

- 74 en France (61 salarié.e.s, 9 stagiaires et 4 volontaires en service civique),
- 10 à l'expatriation (8 salarié.e.s expatrié.e.s et 2 Volontaires de solidarité internationale),
- 44 en contrats de droit national dans les pays d'intervention et 41 bénévoles

Montant global des 5 salaires et autres rémunérations les plus élevés

Les 5 salaires bruts les plus élevés de l'association se sont élevés à 277 782.43 € en 2019.

Montant de la rémunération totale des membres du CA

Aucune rémunération ou avantage en nature n'a été versée aux membres du CA.

Indication sur la valeur des immobilisations et des titres de placement

Le bilan des actifs de l'association présente les immobilisations, dont certaines rubriques sont explicitées ci-dessous :

Participation SCI ESI (170 000 €). Il s'agit d'une participation établie en 2003, augmentée en 2006 de 20 000 € et de 106 000€ en 2018 dans la Société Civile Immobilière qui a porté l'opération immobilière du Centre d'accueil mère-enfants de Bobigny.

Les placements et disponibilités d'Asmae s'élèvent à 4 025 493 € au 31/12/2019. Sur ce montant 3 250 158 € sont placés dans trois organismes bancaires sous forme de SICAV, FCP, actions et obligations.

RAPPORT SPECIAL

POUGET, SOUBIROUS et Associés

*Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes
inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables Paris Ile de France
Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles*

Stéphane MEJEAN
Erwan NEXON
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

ASMAE – SŒUR EMMANUELLE
6 Rue Juliette Dodu
75010 PARIS

Claude PIAT

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Conventions passées au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Fait à Saint Cloud, le 13 Juin 2020

POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES

Siège d'expertise comptable inscrite au
Tableau de l'ordre de la région d'Ile de France Commissaire aux comptes
8 rue Gaston Latouche
92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02
SAS POUGET SOUBIROUS ET ASSOCIES
Représentée par Stéphane MEJEAN

8, RUE GASTON LATOUCHE - 92210 SAINT-CLOUD

Tél : 01 46 02 66 11 - Fax : 01 46 02 15 02 - E-mail : pouget.soubirous@wanadoo.fr

SAS au capital de 96 832 € - RCS Nanterre B 729 800 474 - N° européen d'identification FR 78729800474